

CULTURE, LOISIRS ET ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE : PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES SUR LE SITE

Sous-thème	Interrogations du public	Réponses apportées par le maître d'ouvrage	Observations de la CPDP
Les partenariats culturels aux différentes échelles	Quels partenariats EuropaCity va-t-il tisser avec les grands équipements de tourisme et de culture / loisirs existants ou programmés du territoire ?	Réponse de A&T : EuropaCity devrait fonctionner en réseau avec les acteurs du tourisme, des loisirs et de la culture du territoire, actuels ou futurs. L'apport du débat public sur cette thématique indique que c'est un des éléments de réussite du projet. De tels partenariats devraient à la fois respecter la spécificité de chacun des acteurs et intégrer le concept d'EuropaCity qui repose sur une haute exigence de qualité, sur la création, l'innovation, l'expérience vécue.	
	Quelle sera la complémentarité d'EuropaCity avec les équipements culturels existants ou projetés du territoire ?	Réponse de A&T : des relations ont déjà été nouées avec plusieurs acteurs culturels du territoire (le Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget, le musée de la Renaissance à Ecouen, le Centre national des arts de la rue à Garges-lès-Gonesse...) et des études de public sont actuellement en cours, avec le Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget, afin de mieux cerner les attentes des visiteurs et pouvoir adapter au mieux les programmations des 2 équipements. EuropaCity a vocation à générer des flux de visiteurs sur l'ensemble du territoire. L'engagement a été pris, lors de la réunion de Villiers-le-Bel, de créer un comité de pilotage associant les élus et les acteurs culturels du territoire afin de constituer le réseau des partenaires et de contribuer à la définition de l'offre culturelle d'EuropaCity.	Reste à définir quels engagements vont être pris et comment concrètement va fonctionner le comité de pilotage annoncé sous l'égide de Roissy Pays de France. Compte tenu de l'ampleur et de l'ambition programmatique du projet, le périmètre pertinent de ce comité de pilotage ne peut pas se limiter à la seule collectivité Roissy Pays de France.
	Est-ce que les artistes et associations du territoire auront des facilités pour développer leurs projets à l'intérieur d'EuropaCity ?	Réponse de A&T : le projet pourrait intégrer les initiatives des jeunes créateurs, toutes disciplines artistiques confondues, et en particulier dans le champ culturel des nouvelles technologies. Il pourrait y avoir un incubateur dédié aux start-up du territoire. EuropaCity pourrait ainsi devenir une plate-forme de diffusion et de promotion des initiatives culturelles du territoire et, plus largement de l'Île-de-France. La création de synergies avec les propositions émanant du territoire est envisagée, notamment dans le cadre de la programmation événementielle proposée dans les espaces publics.	La place donnée dans le projet aux acteurs locaux, et notamment aux jeunes du territoire, reste à préciser. Une question reste notamment en suspens : Qui va juger de l'attractivité des projets susceptibles d'intéresser EuropaCity ? Selon quels critères ?

Sous-thème	Interrogations du public	Réponses apportées par le maître d'ouvrage	Observations de la CPDP
Analyse de l'impact économique du projet culturel d'EuropaCity	EuropaCity envisage-t-il de s'inscrire dans une démarche d'évaluation de l'impact de cet investissement culturel sur l'économie du territoire ?	Réponse de A&T : si le projet se poursuit, un dispositif d'évaluation de ses effets aux différentes échelles du territoire, non seulement dans les domaines, économique, social et environnemental, mais aussi culturel sera mis en place. Un rapport, réalisé en 2013 par l'Inspection Générale des Finances et l'Inspection Générale des Affaires Culturelles, a établi un constat : un territoire qui investit dans une implantation culturelle est plus dynamique que ses bassins de vie témoins, l'investissement dans le champ culturel est sans doute une des composantes d'une dynamique de performance socio-économique.	Le maître d'ouvrage envisage les effets positifs de son projet sur le territoire, mais il ne répond pas aux interrogations de certains acteurs culturels qui craignent la cannibalisation possible des structures existantes, souvent de petite taille, non seulement sur le territoire de proximité du projet, mais également au-delà, et notamment en Seine-Saint-Denis.
La programmation culturelle d'EuropaCity : pour quel public ?	EuropaCity cherche à la fois à développer une offre pour les touristes mais également une offre pour les habitants du territoire. Comment concilier les deux ?	Réponse de A&T : les exemples du Louvre-Lens, du Centre Pompidou-Metz ou encore de la Philharmonie de Paris prouvent que la démocratisation de l'accès à la culture est un objectif réaliste. Les visiteurs, quelle que soit leur provenance, leur âge et leur profil socio-culturel, devraient trouver dans la programmation culturelle d'EuropaCity de quoi satisfaire leurs attentes, grâce notamment à la mise en place de dispositifs de médiation pour accompagner les visiteurs. L'offre culturelle comprendrait notamment : <ul style="list-style-type: none"> - la grande halle d'expositions qui proposerait des chefs d'œuvre de l'art classique, moderne ou contemporain, accompagnés de dispositifs d'explication facilitant la découverte, tout en offrant un niveau d'excellence apte à répondre également aux attentes des visiteurs, français ou étrangers, habitués à fréquenter les grands musées internationaux ; - le centre culturel pour enfants, dont les activités, fondées sur l'expérimentation, le jeu, l'interactivité, seraient attractives pour le jeune public de 3 à 12 ans. 	Le maître d'ouvrage répond bien à la question de l'adaptation de la programmation culturelle à un large public. En revanche, la question de l'accessibilité du projet aux populations de proximité a maintes fois été relevée, plusieurs contributeurs estimant indispensable la mise en place d'une politique tarifaire préférentielle. La question du financement de cette politique tarifaire préférentielle, à laquelle le maître d'ouvrage s'est dit favorable, reste entière. Quelle structure en assumera la responsabilité ? A quel périmètre géographique s'appliquera-t-elle ? Quels seront les critères d'éligibilité à ce dispositif ? Comment et par qui ce dispositif d'aide sera-t-il financé ?

Sous-thème	Interrogations du public	Réponses apportées par le maître d'ouvrage	Observations de la CPDP
<p>EuropaCity : moteur de l'attractivité touristique du grand Paris ?</p>	<p>En dépit de sa première place mondiale de destination touristique, Paris ne cesse de perdre du terrain sur ses voisins européens. Il n'y a pas ou peu de vie nocturne, l'offre culturelle et de loisirs manque d'originalité et l'offre hôtelière est souvent chère, de qualité très inégale et peu adaptée aux nouvelles attentes de la clientèle.</p> <p>Un projet tel que celui-ci ne permettrait-il pas de renouveler l'attractivité de la capitale ?</p>	<p>Réponse de A&T : le projet EuropaCity est un atout pour renforcer l'attractivité touristique de Paris et de l'Île-de-France, concurrencées aujourd'hui par d'autres « villes monde », en Europe ou hors d'Europe.</p> <p>La bonne desserte du projet et sa proximité des aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et du Bourget devraient contribuer à en faire une nouvelle destination de loisir et d'hôtellerie. Dans la perspective de la candidature de la France à de grands événements internationaux (Jeux Olympiques, l'Exposition Universelle), cette position stratégique serait également un atout indéniable.</p> <p>Les chiffres du CRT Paris Île-de-France et de la CCI démontrent que l'offre hôtelière parvient à saturation à Paris intra muros et que les besoins à l'horizon 2020 s'élèveraient à 20 000 à 30 000 chambres supplémentaires sur l'ensemble de la région capitale.</p> <p>Le territoire de la Plaine de France offrirait à lui seul un potentiel de développement hôtelier de 12 000 chambres, soit 40 % du parc actuel.</p> <p>EuropaCity, qui prévoit la création de 2 700 chambres réparties entre des hôtels économiques, milieu et haut de gamme, répondrait donc à la fois aux besoins de touristes se rendant sur le site mais également aux besoins des voyageurs d'affaires, du futur quartier tertiaire du Triangle de Gonesse et du Grand Roissy.</p>	<p>Certains acteurs contestent tant le positionnement du projet (les touristes viendraient à Paris pour son patrimoine exceptionnel, son art de vivre, sa mixité, et non pour un projet de commerce et de loisirs qu'ils pourraient retrouver ailleurs dans le monde) que les projections de croissance du secteur hôtelier sur lesquelles se fonde le maître d'ouvrage. Les prévisions de fréquentation du site sont également contestées par plusieurs contributeurs.</p> <p>Des craintes de cannibalisation de l'existant ont également été mentionnées, notamment dans le domaine du tourisme d'affaires. Les prévisions de répartition modale entre transports en commun et accès routier sont contestées par ces acteurs qui craignent une embolie des accès à l'aéroport et aux centres de congrès voisins.</p> <p>Ainsi, plusieurs opérateurs économiques et collectivités territoriales (l'Union des Grands Commerces de Centre Ville, l'EPT Plaine commune ou encore Paris-Nord Villepinte) se sont montrés très réservés sur ce projet.</p> <p>L'arrivée tardive, en toute fin de débat, de contributions très critiques n'a pas permis au maître d'ouvrage de répondre à ces arguments.</p>
	<p>Ce projet peut-il être une opportunité pour développer l'attractivité du nord est francilien ?</p>	<p>Réponse de A&T : nos estimations de fréquentation pour EuropaCity sont de 6 millions de touristes (Français et étrangers) sur les 31 millions de fréquentation prévisionnelle totale.</p> <p>EuropaCity est donc susceptible de conforter les ambitions touristiques portées par la France, dont l'objectif est d'accueillir 100 millions de touristes étrangers par an dès 2020 (84,5 millions en 2015), tout en offrant des perspectives au territoire du nord est francilien, territoire dynamique et riche de potentialités, mais aujourd'hui en difficulté économique et sociale.</p>	

Sous-thème	Interrogations du public	Réponses apportées par le maître d'ouvrage	Observations de la CPDP
EuropaCity : un projet innovant ?	Les gigantesques centres commerciaux dits « Jumbo », qui communiquent également sur leur ambition « culturelle » de devenir des « lieux de vie », ne sont déjà pas une rareté en Europe. Ces « Jumbos », pour la plupart, seront même en fonction à l'horizon 2017-2020 : à ce compte, EuropaCity ne risque-t-il pas d'arriver en 2024 « après la bataille » ?	Réponse de A&T : EuropaCity est conçu sur un modèle prospectif qui se projette à huit ans devant nous, les propositions résolument nouvelles comme celle-ci ont de tout temps suscité le scepticisme ou l'hostilité de leurs contemporains. Le concept d'EuropaCity repose sur l'observation de l'évolution des modes de vie et des pratiques de consommation, bouleversés par la révolution numérique, qui va nécessairement induire une révolution des pratiques de consommation. Il ne s'agit pas de reproduire des modèles classiques de centres commerciaux quelle que soit leur taille. Dans ce contexte, EuropaCity aurait l'objectif de conférer au visiteur un rôle différent, d'acteur et non pas de consommateur passif : l'acte d'achat passe au second plan, l'expérience vécue devient primordiale. L'innovation se déclinerait à tous les niveaux : qualité architecturale, qualité du service proposé aux visiteurs, caractère inédit des produits mis à sa disposition, mais aussi prise en compte de l'exigence citoyenne d'un commerce collaboratif et éco-responsable.	L'absence de référence, à cette échelle, d'un projet multi fonctionnel innovant, porté par un acteur de la grande distribution, mais qui ne sera pas l'opérateur des activités proposées, ainsi que la volonté du maître d'ouvrage de protéger le secret des affaires n'a pas permis d'avoir une idée précise du modèle économique, ni des collaborations envisagées avec les marques et enseignes supposées intéressées par ce concept, qui reste en fin de compte relativement théorique.
EuropaCity : un projet multifonctions, modulable ?	En 2050, près d'un habitant sur trois aura plus de 60 ans, contre un sur cinq en 2005, comment le maître d'ouvrage prend-il en compte cette donnée dans le cadre de son offre commerciale ?	Réponse de A&T : la diversité des programmes permettrait à chacun de trouver l'activité adaptée à ses goûts ; la multi fonctionnalité du projet favoriserait notamment les visites familiales et inter générationnelles : c'est le cas du centre culturel pour le jeune public, de la halle d'expositions, mais aussi du parc ludo-éducatif et des différents autres parcs (thématique, aquatique, des neiges), ainsi que de la salle de spectacles. La ferme urbaine et ses ateliers ainsi que le parc paysager se prêteraient à des promenades et à des découvertes. L'accessibilité de tout le site par des modes de transport doux (navettes électriques, vélos...) permettrait à tous de circuler librement dans tous les espaces.	
	Quelles sont les capacités respectives des espaces de loisirs parc des neiges, parc aquatique, cirque...? EuropaCity pourrait-il exister sans le parc des neiges ?	Réponse de A&T : 150 000 m ² seraient dédiés aux activités de loisir, non compris le parc urbain et la ferme pédagogique. Les superficies exactes et la capacité de chacun des parcs devront faire l'objet d'une discussion avec les opérateurs spécialisés qui doivent en assumer la programmation et la gestion. Chaque équipement est conçu pour être autonome, « même si l'attractivité de l'offre conçue par EuropaCity est liée à la multiplicité, à la diversité et au caractère inédit des activités et équipements proposés dans un même espace, complémentaires de l'offre francilienne » Les ordres de grandeur de fréquentation prévisionnelle sont : - parc aquatique : 600 000 visites par an ; - parc des neiges : 450 000 visites par an ; - la salle circulaire dédiée au cirque pourrait accueillir de 1 500 à 2 000 pers.	
	Pourquoi le projet ne comporte-t-il pas de cinéma ?	Réponse de A&T : l'offre d'EuropaCity est conçue en complémentarité avec les équipements et activités déjà présents dans son environnement immédiat, et en Île-de-France, afin de combler des manques. L'offre cinématographique est déjà présente sur le territoire, il n'est donc pas prévu à ce jour d'implanter de salles de cinéma au sein d'EuropaCity.	